

**SELARL GPS AVOCATS  
Cabinet VALENCE  
Immeuble le Valentia  
62, avenue Sadi Carnot  
26 000 VALENCE**

**SELARL GPS AVOCATS  
Maître Florence SERPEGINI  
62 avenue Sadi Carnot  
26000 VALENCE**

**VENTE AUX ENCHÈRES PUBLIQUES**

A l'audience de vente du Juge de l'Exécution près le Tribunal Judiciaire de VALENCE, siégeant à ladite ville au Palais de Justice Place Simone VEIL 26000 VALENCE.

**UN APPARTEMENT ET UNE CAVE**

Sis à VALENCE 26000 copropriété LE SAINT EXUPERY 11 rue du Treizième RCC

**Le JEUDI 15 FÉVRIER 2024 à 10 HEURES 00**

**Au palais de justice de VALENCE 26**

**Mise à prix : 10 400,00 €  
(dix mille quatre cent euros)**

Dans un ensemble immobilier en copropriété situé sur la commune de VALENCE 26000, 11, 13, et 15 rue du Treizième RCC, LE POLYGONE III, figurant au cadastre sous les références section AD 128 lieudit 11 rue du Treizième RCC pour 00ha 04a 30ca et AD 131 lieudit avenue Georges Clémenceau pour 00ha 02a 00ca

**Le lot numéro vingt-trois (23) :**

Un appartement à usage d'habitation situé au 2ème étage, de trois pièces principales et les cinq cent soixante-six/dix millièmes (566/10 000èmes) des parties communes générales de l'ensemble immobilier

**Le lot numéro vingt-quatre (24) :**

Une cave portant le numéro 7 au plan des caves et les dix-sept/ dix millièmes (14 /10 000èmes) des parties communes générales de l'ensemble immobilier.

Les enchères ne pourront être portées que par un Avocat inscrit au Barreau de la DROME, les frais étant supportés par l'adjudicataire en sus du prix d'adjudication.

Les conditions de la vente peuvent être consultées au greffe du juge de l'Exécution du tribunal Judiciaire de VALENCE ou au cabinet de l'avocat poursuivant, SELARL GPS AVOCATS, Me SERPEGINI, 62 avenue Sadi Carnot 26000 VALENCE 04 75 42 08 04 / [cabinetvalence@gpsavocats.com](mailto:cabinetvalence@gpsavocats.com)

**CONSIGNATION**

Toute personne intéressée devra remettre au Conseil de son choix un chèque de banque établi à l'ordre de la CARPA COMPTE SEQUESTRE ADJUDICATION représentant 10 % du montant de la mise à prix, avec un minimum de 3000 €, ou une caution bancaire irrévocable.

